
Schéma d'administration du cyclophosphamide.

**Schéma d'administration du
cyclophosphamide pour les
vascularites systémiques.**

Site du GFEV

<http://www.vascularites.org>



ASSISTANCE  HÔPITAUX
PUBLIQUE DE PARIS

Chez les patients ayant une fonction rénale normale et âgés de moins de 65 ans, la posologie recommandée est la suivante :

Cyclophosphamide en bolus prescrit à la dose de 0,6 g/m² à J1, J15 et J29 puis 0,7 g/m² tous les 21 jours, pour 3 bolus supplémentaires. Six bolus suffisent habituellement à obtenir une rémission complète.

Pour les patients dont la clairance de la créatinine est inférieure à 30 ml/min (mesure biologique ou par la formule de Cockcroft) ou âgés de 65 ans ou plus :

La dose calculée par bolus de cyclophosphamide est de 500 mg par bolus (dose fixe, non adaptée au poids).

Précautions

Une prévention de la stérilité sera assurée chez la femme et chez l'homme.

Une hydratation suffisante préalable est nécessaire, en association avec la prescription de mesna. La dose de mesna est identique à celle du cyclophosphamide ; il est administré en deux perfusions.

Lorsque le cyclophosphamide est délivré par voie orale, le mesna peut aussi être prescrit par voie orale.

Puis un traitement d'entretien par azathioprine, ou méthotrexate ou mycophénolate mofétil sera institué pendant 18 mois.

L'immunosuppression d'entretien peut être débutée entre 2 et 4 semaines après le dernier bolus de cyclophosphamide.
